



***Baromètre Trimestriel du Tourisme
Quatrième trimestre 2015***



TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques	iii
Liste des tableaux	iii
Liste des sigles	iii
Avant-propos	v
I- Cadre conceptuel.....	1
1- <i>Méthodologie de la collecte</i>	1
2- <i>Champ de la collecte</i>	1
3- <i>Equipe de rédaction</i>	1
II- Tendances du tourisme au 4 ^{ème} trimestre 2015.....	2
1- <i>Indicateurs touristiques</i>	2
2- <i>Opinions des professionnels</i>	6
III- Perspectives pour le premier trimestre 2016.....	7
IV- Zoom sur le site de Laongo	10
V- Tourisme infos veille	11
1- <i>Evènements du quatrième trimestre 2015</i>	11
2- <i>Evènements à venir</i>	11
VI- Informations et suggestions.....	12
1- <i>Informations sur la législation en matière de statistiques du tourisme</i>	12
2- <i>Suggestions aux promoteurs des ETH et des AVT</i>	14

Liste des graphiques

Graphique I : Répartition des arrivées par motif de déplacement au quatrième trimestre 2015	3
Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers du 4 ^{ème} trimestre 2015/3 ^{ème} trimestre 2015.....	4
Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers.....	5
Graphique IV : Variations des indicateurs hôteliers du 4 ^{ème} trimestre/3 ^{ème} trimestre de 2015 et 2014.....	5
Graphique V : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôteliers au quatrième trimestre 2015.....	6
Graphique VI : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au quatrième trimestre 2015.....	7
Graphique VII: avis des hôteliers sur l'évolution du volume des activités d'hébergement au premier trimestre 2016.....	8
Graphique VIII : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance au 1 ^{er} trimestre 2016.....	8
Graphique IX: avis des agents de voyages sur l'évolution du volume des activités de voyages au premier trimestre 2016.....	9
Graphique X: avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance au 1 ^{er} trimestre 2016.....	9

Liste des tableaux

Tableau I : Répartition de l'échantillon par ville	1
Tableau II: Droit d'entrée sur le site.....	10
Tableau III : Statistiques sur la fréquentation et les recettes du site de Laongo	10

Liste des sigles

SIGLES

AVT	Agence de voyages et de tourisme
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGT	Direction générale du tourisme
DGVAT	Direction générale de la valorisation et de l'aménagement touristique
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FITMO	Festival international du théâtre et des marionnettes de Ouagadougou
NAK	Nuits Atypiques de Koudougou
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SIERO	Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables de Ouagadougou
SIMO	Salon international du mariage de Ouagadougou
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SNC	Semaine Nationale de la Culture

Mot de Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme

L'importance des données statistiques dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques n'est plus à démontrer.

Mon département, dans son élan de quantification et d'évaluation de ses activités, met l'accent sur la production statistique au sein de ses structures. Cette mission est confiée à des directions dont l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR). Il est chargé entre autres de collecter, de traiter, d'analyser et de diffuser des informations statistiques sur le secteur du tourisme.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, l'Administration, les collectivités territoriales, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les étudiants. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances du secteur du tourisme, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

Face à des utilisateurs de plus en plus exigeants sur la diversité des statistiques, l'OBSTOUR est resté fidèle à son engagement à publier périodiquement les tendances du secteur à travers le Baromètre Trimestriel du Tourisme.

Le Baromètre n°011 analyse la conjoncture des activités touristiques dans notre pays au cours du quatrième trimestre de l'année 2015.

Les données statistiques compilées dans ce numéro sont mises à la disposition de tous, aussi bien en version papier que numérique et dans les limites des règles de la confidentialité.

Conscient des dures épreuves conjoncturelles que traversent le pays en général et le secteur du tourisme en particulier, je vous souhaite bon courage et plein succès dans vos différentes activités.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Tahirou BARRY

Avant-propos

L'Observatoire national du tourisme a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le douzième baromètre trimestriel du tourisme.

Le présent numéro évalue l'importance du tourisme et son évolution au cours du quatrième trimestre 2015 qui a été marqué par les événements socio-politiques.

Dans cette optique, il donne un aperçu des tendances des activités des Etablissements touristiques d'hébergement (ETH), des Agences de voyages et du tourisme (AVT) ainsi que des événements culturels et touristiques d'envergure internationale du quatrième trimestre 2015. Il se propose par ailleurs d'esquisser les perspectives pour le premier trimestre de l'année 2016.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu du document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Nous remercions l'ensemble des partenaires dont la collaboration a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie d'avantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous!

OBSTOUR

I- Cadre conceptuel

Le présent cadre conceptuel a pour but d'expliquer la méthodologie d'élaboration du baromètre trimestriel du tourisme n°011.

Cette méthodologie épouse celle édictée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

1- Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évaluation rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles y présentées ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques hôtelières et d'une enquête par sondage réalisée auprès des ETH et des AVT .

2- Champ de la collecte

La collecte des données ne concerne qu'un échantillon d'ETH et d'AVT de cinq (05) villes du Burkina Faso. L'échantillon de la base du sondage se compose comme suit :

- ✓ 63 ETH de toute catégorie des villes de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso, de Banfora, de Koudougou et de Tenkodogo ;
- ✓ 12 AVT de la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Outre cette collecte par sondage, il est procédé à une collecte de veille qui se fait à travers divers supports d'informations notamment la presse écrite, la presse audiovisuelle, la presse en ligne, afin de recenser les événements culturels, touristiques et sportifs à venir et susceptibles d'influer sur l'activité touristique.

Tableau I : Répartition de l'échantillon par ville

Entreprises touristiques	Ouagadougou	Bobo-Dsso	Koudougou	Banfora	Tenkodogo	Total
ETH	40	10	05	05	03	63
AVT	10	02	00	00	00	12

Source : OBSTOUR, 2016

3- Equipe de rédaction

L'équipe de rédaction est pluridisciplinaire (économiste, juristes, sociologues, géographe, etc.). Elle est composée d'agents de l'Observatoire national du tourisme, de la Direction générale du tourisme, de la Direction générale de la valorisation et de l'aménagement touristique, de l'Office national du tourisme burkinabè et de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT).



Sculpture sur granite de Laongo

II- Tendances du tourisme au 4^{ème} trimestre 2015

1- Indicateurs touristiques

Après le coup d'Etat manqué au mois de septembre 2015 et le retour à l'ordre constitutionnel, l'espoir était que le cap le plus dur soit passé. Le sentiment général était que l'environnement économique allait s'éclaircir et la croissance repartir. Bref, de beaux jours se profilaient à l'horizon, et les entrepreneurs, y compris touristiques, pensaient enfin pouvoir retrouver le sourire. Quelques analystes se démarquaient toutefois en attirant l'attention sur un environnement économique toujours incertain et pouvant réserver quelques mauvaises surprises.

Cette vision prudente est malheureusement celle qui s'est concrétisée. Le putsch manqué et les élections couplées du 29 novembre 2015 ont eu un impact négatif sur l'activité d'hébergement et de voyages au dernier trimestre 2015.

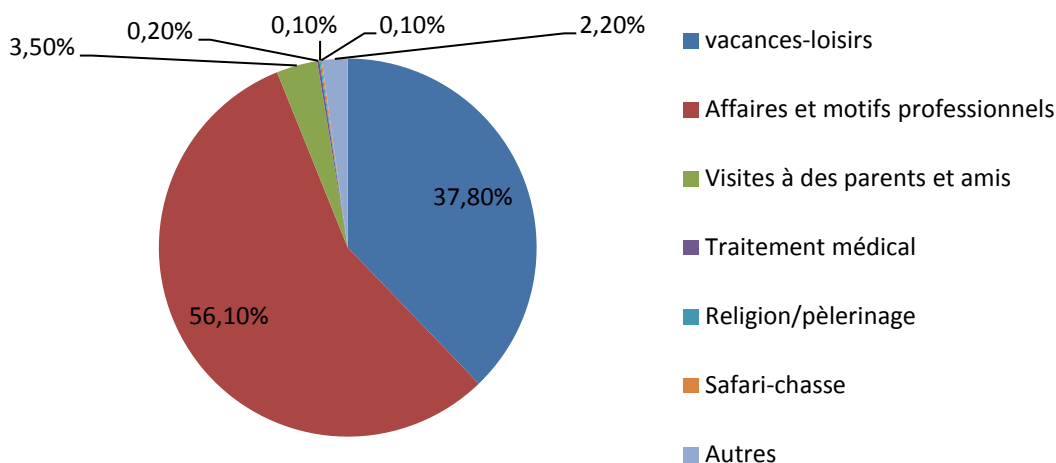
Ce trimestre a en effet enregistré par rapport au troisième trimestre 2015 une baisse des nuitées de l'ordre de 12% et des recettes à hauteur de 16,2%. Les arrivées ont cependant connu une hausse de 10,2% principalement dû au tourisme interne qui n'est pas très pourvoyeur en nuitées. La durée moyenne de séjour de cette forme de tourisme est sensiblement égale à 1. En plus, pendant ce trimestre, l'on a constaté une

forte baisse du tourisme récepteur qui a une durée moyenne de séjour supérieure à la moyenne nationale (2,12 nuitées).

Pour le dernier trimestre 2015, les arrivées touristiques au niveau des ETH par motif principal de déplacement se répartissent comme suit :

- ✓ vacances et loisirs : 37,8% ;
- ✓ affaires et motifs professionnels : 56,1% ;
- ✓ visites à des parents et amis : 3,5% ;
- ✓ safari-chasse : 0,1% ;
- ✓ traitement médical : 0,2% ;
- ✓ religion/pèlerinage : 0,1 ;
- ✓ autres : 2,2%.

Graphique I : Répartition des arrivées par motif de déplacement au quatrième trimestre 2015



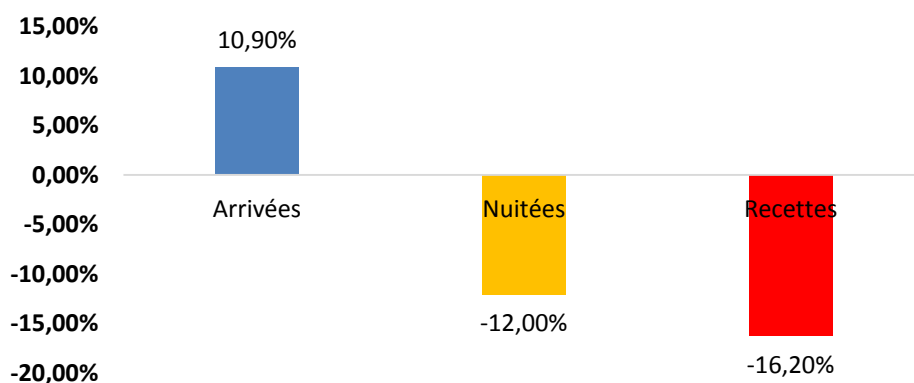
En ce qui concerne la baisse significative des recettes (-16,2%), elle se justifie par la mauvaise tenue des activités connexes des unités d'hébergement (conférences, séminaires, soirées gala, restauration, piscine, etc.) et par la baisse des arrivées du tourisme récepteur.

Les activités de voyages ont connu elles aussi la même tendance baissière. Après le putsch manqué, s'en est suivie l'annulation de milliers de réservations de billets à destination du Burkina Faso.

Cette contre-performance du secteur du tourisme au quatrième trimestre 2015 vient encore s'ajouter à celles des trimestres précédents de l'année 2015. A part le deuxième trimestre 2015 où le secteur s'est relativement bien comporté, les autres trimestres de l'année ont connu une regression ou stagnation de l'activité touristique.

De façon global, on peut dire que le quatrième trimestre 2015 fut une période assez difficile pour le tourisme burkinabè.

Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers du 4^{ème} trimestre 2015/3^{ème} trimestre 2015



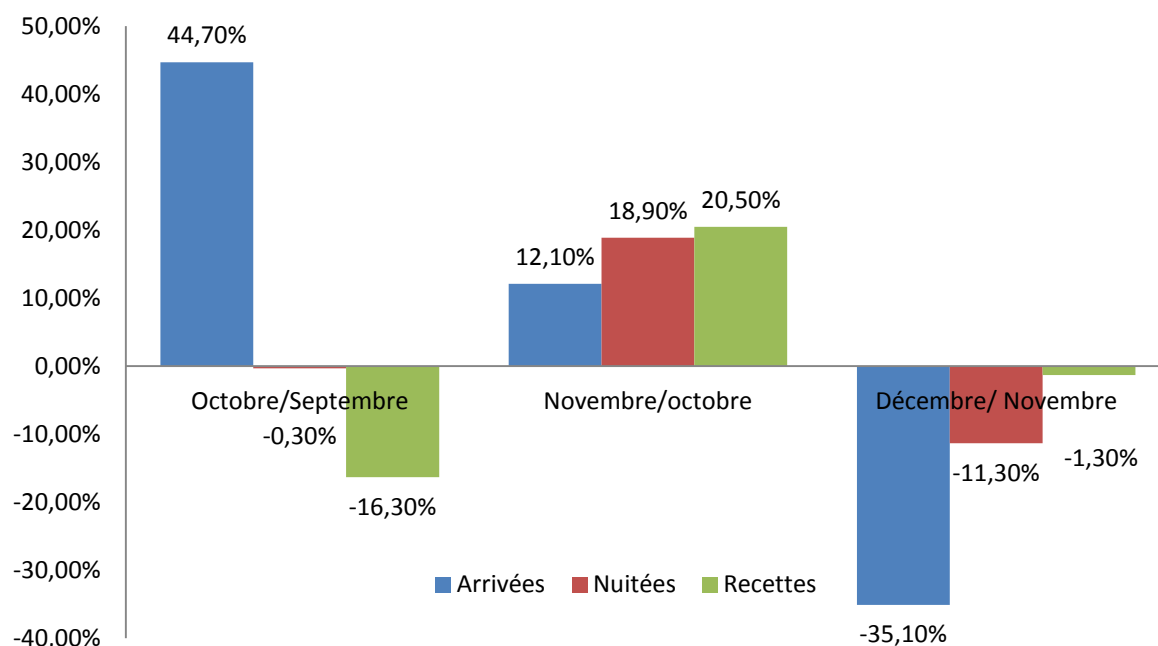
En ce qui concerne les variations mensuelles des indicateurs hôteliers, ceux-ci se sont comportés différemment au cours des mois du quatrième trimestre 2015.

Le mois d'octobre connaît une hausse de 44,7% des arrivées touristiques par rapport au mois de septembre. Les nuitées et les recettes quant à elles, ont connu une baisse respectivement de 0,3% et de 16,3% sur la période considérée.

Au mois de novembre, tous les indicateurs hôteliers étaient au vert ; +12,1% pour les arrivées, +18,9% pour les nuitées et +20,5% pour les recettes. Il faut remarquer que la modeste reprise de l'activité d'hébergement n'a pas permis de compenser la chute de l'activité touristique au trimestre passé.

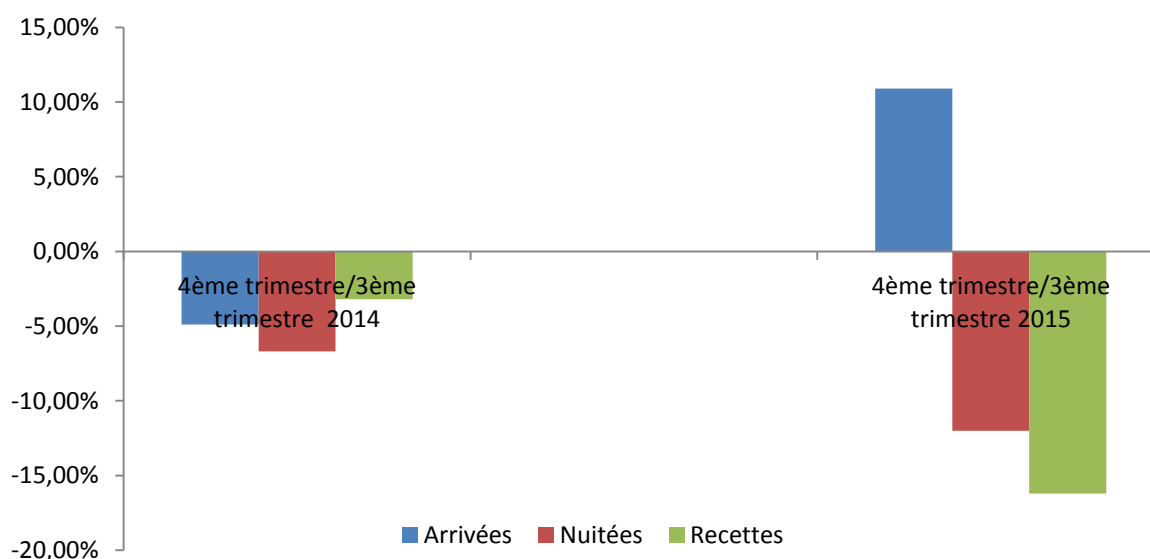
Au mois de décembre, contrairement à celui de novembre, l'on constate une baisse significative des indicateurs hôteliers : -35,1% pour les arrivées, -11,3% pour les nuitées et -1,3% pour les recettes. Cette baisse significative des indicateurs hôteliers au mois de décembre 2015 est consécutive à la tenue des élections couplées du 29 novembre et à l'attente de l'installation des autorités nouvellement élues. Pendant cette période, l'activité économique est en ralenti jusqu'à la prise de fonction des nouvelles autorités.

Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers



Au niveau de la comparaison de la variation des indicateurs hôteliers du quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre des années 2014 et 2015, l'on constate que les nuitées et les recettes du quatrième trimestre 2015 sont en baisse tout comme celles du quatrième trimestre 2014. Quant aux arrivées touristiques au quatrième trimestre 2015, elles sont en hausse pendant que celles de 2014 sont en baisse.

Graphique IV : Variations des indicateurs hôteliers du 4^{ème} trimestre/3^{ème} trimestre de 2015 et 2014



2- Opinions des professionnels

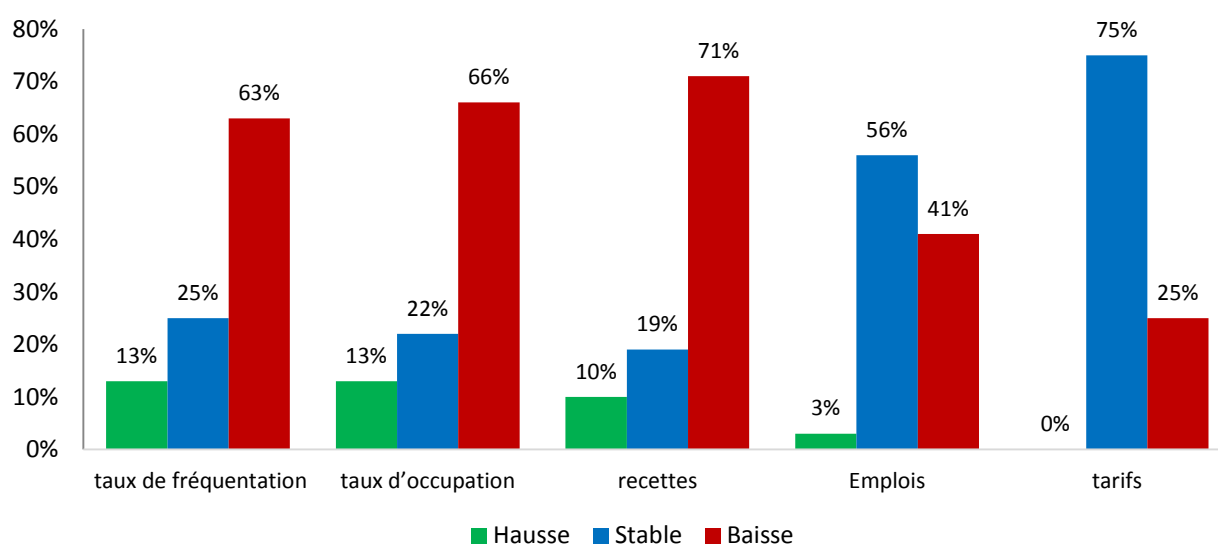
Entre crise sécuritaire et conjoncture économique et sociale difficile, le quatrième trimestre 2015 a connu une dégradation du climat des affaires dans le secteur du tourisme, secteur qui est tributaire de la sécurité et de la stabilité politique. Dans ce contexte, le quatrième trimestre s'est révélé en deça des attentes des professionnels du tourisme burkinabè.

Sur l'ensemble du trimestre, 69% des professionnels de l'hébergement estiment que le climat des affaires dans leur secteur s'est dégradé. Par contre 16% juge que ce climat est resté inchangé et 15% a constaté une amélioration.

Concernant le volume des activités, 69% des hôteliers pensent avoir subi une baisse de volume de leurs activités au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre 2015. Sur la même période, 25% font part d'une stagnation de leurs activités et 6% estime avoir bénéficié d'une activité en progression.

L'avis des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance hôteliers est présenté dans le graphique suivant :

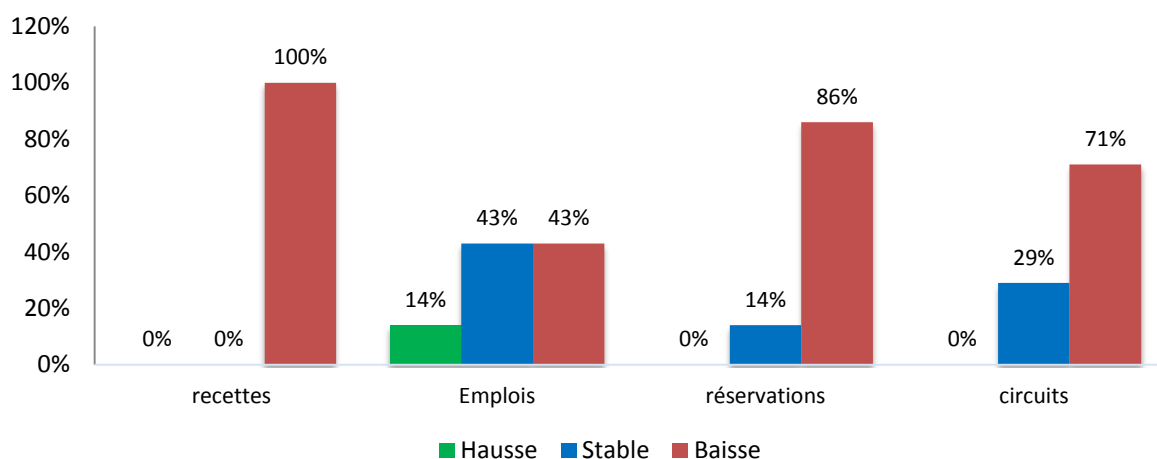
Graphique V : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôteliers au quatrième trimestre 2015.



Concernant le climat des affaires dans le sous-secteur voyages, les professionnels sont unanimes quant à leur évolution. Tous, sans exception estiment qu'il s'est considérablement détérioré au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre 2015. Cette situation a impacté négativement le volume de leurs activités en cette période : 57% des professionnels du voyage ont connu des résultats en baisse contre 43% qui ont constaté une stagnation du volume de leurs activités.

L'avis des agents de voyages sur les indicateurs de performance du sous-secteur voyages est représenté par le graphique suivant :

Graphique VI : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au quatrième trimestre 2015.



Sculpture sur granite de Laongo

III- Perspectives pour le 1^{er} trimestre 2016

Après la bonne tenue des élections couplées du 29 novembre et le retour à une vie constitutionnelle normale, les perspectives de l'économie nationale en général et du

secteur du tourisme en particulier au premier trimestre 2016 étaient favorables. Mais celles-ci ont vite été assombries par les attaques terroristes de Ouagadougou, laissant ainsi les opérateurs économiques dans le désarroi. Ces événements ont davantage fragilisé le tourisme burkinabè qui depuis le début du troisième trimestre 2015 traverse une période difficile.

Près de 35% des professionnels du tourisme sondés au cours de l'enquête ont estimé que le climat des affaires dans l'hôtellerie va considérablement se dégrader durant le premier semestre de 2016. Cette dégradation pourrait plus se ressentir dans l'hôtellerie haut de gamme (les 4 et 5*). Parmi ceux-ci, 34% conjecturent une stagnation des affaires et les 31% restants espèrent une légère amélioration du climat des affaires.

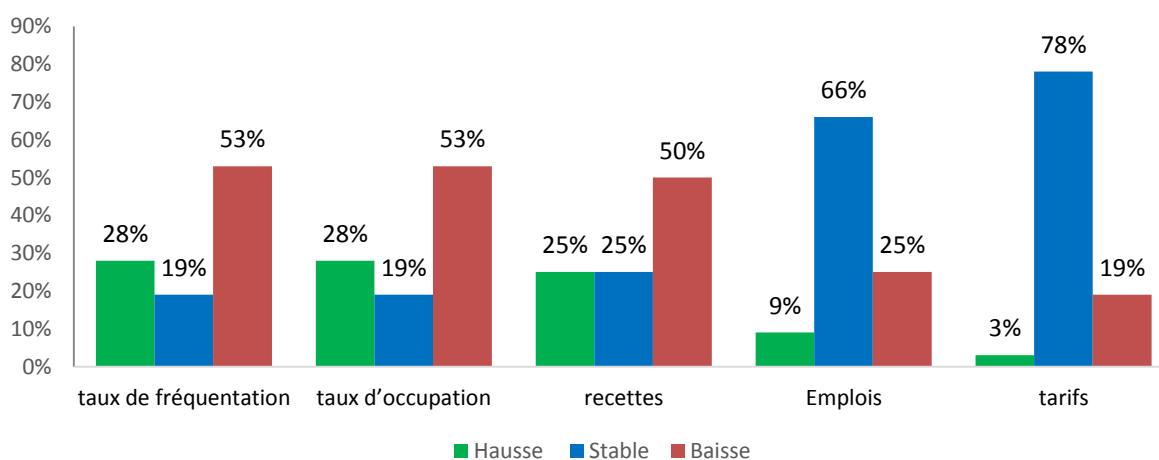
Concernant les tendances des indicateurs de l'hébergement au premier trimestre 2016, plus de la moitié des entrepreneurs et des professionnels du tourisme sondés jugent qu'il y aura moins d'arrivées surtout du tourisme récepteur, moins de nuitées et par conséquent une baisse considérable des recettes d'hébergement.

Graphique VII: avis des hôteliers sur l'évolution du volume des activités d'hébergement au premier trimestre 2016



Les prévisions des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance au premier trimestre 2016 est présenté dans le graphique suivant :

Graphique VIII : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance au 1er trimestre 2016



Relativement au climat des affaires dans le sous-secteur voyages, les professionnels, dans leur grande majorité, présagent une situation peu reluisante.

En effet, plus de 2/3 des professionnels, soit 67%, entrevoient une détérioration du climat des affaires au premier trimestre 2016. Une proportion de 17% estime qu'il y aura une stabilité. Le reste des professionnels, soit une proportion de 17%, conjecturent une légère reprise des affaires en cette période.

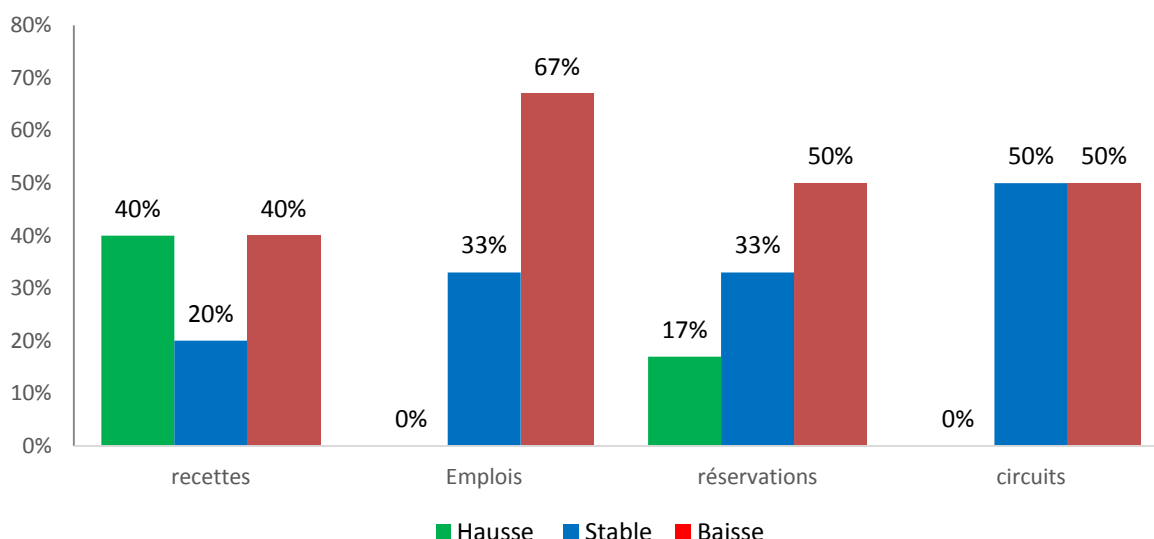
En ce qui concerne, les tendances du volume des activités de voyages au cours du premier trimestre, l'opinion des professionnels est partagée : 50% prévoit une stagnation et le reste projette une baisse (voir graphique ci-dessous).

Graphique IX: avis des agents de voyages sur l'évolution du volume des activités de voyages au premier trimestre 2016



Les prévisions des agents de voyages par rapport aux indicateurs de performance du sous-secteur voyages au premier trimestre 2016 est présenté dans le graphique suivant :

Graphique X: avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance au 1er trimestre 2016





Sculpture sur granite de Laongo

IV- Zoom sur le site de Laongo

Le site de Laongo est un musée à ciel ouvert qui abrite de magnifiques sculptures taillées sur granite (près de 200 œuvres d'arts). Ce site qui fait la fierté des burkinabè est né de l'initiative des artistes plasticiens et de la volonté des autorités publiques de valoriser le granite. Il est situé à environ 35 km de la ville de Ouagadougou, dans le village de Laongo qui relève de la commune de Ziniaré, chef-lieu de la province d'Ouhritenga et de la région du Plateau Central.

Le site de sculpture sur granite de Laongo a été ouvert le 13 janvier 1989 suite à la tenue du premier symposium sur granite « SYMPO OUAGA 89 ».

Le droit d'accès au site de sculpture sur granite de Laongo est donné dans le tableau suivant :

Tableau II: Droit d'entrée sur le site

Types de visiteurs	Elèves et étudiants	Adultes (nationaux)	Etrangers
Droits d'entrée (F CFA)	500	1 000	2 500

Tableau III : Statistiques sur la fréquentation et les recettes du site de Laongo

Année	Visiteurs nationaux	Visiteurs étrangers	Total	Recettes
2012	10 014	2 675	12 689	12 000 000
2013	12 030	2 219	14 249	11 042 875
2014	9 010	294	9 304	9 303 000
2015	6 484	518	7 002	5 018 500

Source : ONTB, 2016

Le site de sculpture sur granite de Laongo est le plus fréquenté des sites gérés ou cogérés par l'Office national du tourisme burkinabè (ONTB) avec près de 43 244 visiteurs en quatre (04) ans. Les visiteurs nationaux sont les plus représentés avec 87% et les 13% restants sont constitués de visiteurs étrangers.

La fréquentation du site ces dernières années est en baisse. Pour les années 2014 et 2015 par exemple, l'on enregistre respectivement des baisses de 35% et de 25% du nombre de visiteurs. De même les recettes engrangées sur le site ont connu un fléchissement. Elles sont passées de 9 303 000 F.CFA en 2014 à 5 018 500 F.CFA en 2015, soit une baisse de 46%. Cette situation est consécutive aux crises socio-politiques, sanitaires et sécuritaires dans le pays et dans la sous-région ouest africaine.

V- Tourisme infos veille

1- Evènements du quatrième trimestre 2015

- Du 23 au 29 Novembre 2015 : 20^{ème} édition des *Nuits Atypiques de Koudougou (NAK)*, thème : « culture et jeunesse » ;
- Du 29 novembre au 01 décembre 2015 : 3^{ème} édition du *Salon International du Mariage de Ouagadougou (SIMO)*, thème : « femme : consolidation de la paix sociale et du développement économique » ;
- 30 octobre au 08 novembre 2015 : 28^{ème} *Tour cycliste du Faso dénommé* « tour de la transition » ;
- Du 02 au 15 décembre 2015 : 15^{ème} édition du *Festival International du Théâtre et des Marionnette de Ouagadougou (FITMO)*, thème : « théâtre d'intervention sociale et politique du développement local en Afrique ».

2- Evènements à venir

- Du 28 Avril au 1^{er} Mai 2016 : 5^{ème} édition du *Salon International de l'Environnement et des Energies Renouvelables de Ouagadougou (SIERO)*, thème : « financement des systèmes énergétiques durables pour l'Afrique en développement » ;

- Du 26 Mars au 02 Avril 2015 : 18^{ème} édition de la *Semaine Nationale de la Culture (SNC)* à Bobo, thème : « culture et cohésion sociale ».

VI- Informations et suggestions

1- Informations sur la législation en matière de statistiques du tourisme

Les opérations statistiques au Burkina Faso font l'objet d'une réglementation stricte qui vise à améliorer la qualité et la fiabilité des statistiques produites par les organismes publics et privés.

L'importance des statistiques n'est plus à démontrer. Mais compte tenu du but recherché, nous allons brièvement rappeler l'importance de celles-ci et ses applications pratiques dans la vie de tous les jours.

Ainsi, du point de vue de leur importance, les statistiques sont l'outil de planification et de gestion par excellence des gouvernements du monde. Elles constituent la matière indispensable sur laquelle les gouvernants et les particuliers se basent pour la mise en place de grands programmes et projets de développement économique et social, pour la réalisation des investissements et le suivi de leurs activités. Par exemple, c'est sur la base des statistiques que le gouvernement peut estimer les besoins des populations notamment en énergies, en eau potable, en alphabétisation, en santé, en logements, en emplois.

Dans le domaine du tourisme, la production des statistiques est au cœur de l'action gouvernementale. Celles-ci permettent au gouvernement d'appréhender le nombre d'arrivées au Burkina Faso en provenance du Reste du Monde, les motifs de déplacement de ces voyageurs, la contribution du secteur à l'économie nationale (recettes, emplois, taxes et impôts, etc.), l'adoption de programmes et projets touristiques.

Du point de vue de ses applications, disons que celles-ci sont diverses et embrassent la quasi-totalité des activités humaines : taux de chômage, l'indice des prix à la consommation, le taux d'occupation moyen des chambres, le taux de fréquentation, le taux d'électrification, etc.

Vu sous cet angle, des statistiques erronées, ne reflétant pas la réalité, compromettent d'ores et déjà, le succès d'une activité, voire le développement socio-économique d'une nation entière. D'où l'intervention du législateur pour encadrer la production de statistiques avec des lois et des décrets.

En ce qui concerne la production des statistiques du tourisme, la réglementation est composée de deux (02) lois et de deux (02) décrets :

- La loi n°17-2005/AN du 17 mai 2005 portant loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso : celle-ci confie en son article 29 la production des statistiques du tourisme à l'Observatoire national du tourisme ;
- La loi n°012-2007/AN portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina faso. Cette loi dispose que :
 - les agents des services et organismes statistiques relevant du Système statistique national sont astreints à l'obligation de réserve et au respect du secret professionnel pour tout ce qui concerne les informations individuelles collectées ;
 - la violation du secret statistique les expose aux sanctions prévues par le code pénal en matière de violation du secret professionnel ;
 - les personnes physiques et morales soumises à des opérations statistiques organisées conformément à la loi, sont tenues de répondre avec exactitude dans les délais impartis, aux questionnaires relatifs à ces opérations. En cas de refus de réponse et après une mise en demeure, la personne physique ou morale peut faire l'objet de sanctions.

Les différentes sanctions sont:

- Refus de répondre aux questionnaires des opérations statistiques : Amende de 20 000 FCFA à 100 000 FCFA ;
- Réponses sciemment incomplètes ou inexactes aux questionnaires : Peine d'emprisonnement de 3 mois à 12 mois de prison ferme et amende de 150 000 FCFA à 5 000 000 FCFA ;
- Opposition de quelque façon que ce soit à l'exercice des fonctions des agents chargés de la collecte des données : Peine d'emprisonnement de 1 an à 3 ans et amende de 500 000 FCFA à 10 000 000 FCFA.
- Le décret n°2004-349 du 13 août 2004 portant réglementation de la construction, de la transformation, de l'aménagement, du classement et de l'exploitation des établissements touristiques d'hébergements.

Ce décret dispose que les exploitants des ETH sont tenus dans les 10 jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'OBSTOUR, toutes les informations statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article est passible d'une amende de 50.000f CFA à 100.000 F.CFA.

- Le décret n°2004-350 du le 13 août 2004 portant réglementation des activités des agences de voyages et de tourisme. Selon l'article 8 dudit décret les agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un

rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.

2- Suggestions aux promoteurs des ETH et des AVT

Les statistiques produites par l'OBSTOUR ont pour destinataires les décideurs publics mais aussi les entrepreneurs et les professionnels du tourisme. Ces derniers peuvent en tirer des informations sur l'activité touristique à court ou à moyen terme.

Cependant, à l'évidence, les entrepreneurs et les professionnels du tourisme n'exploitent pas encore pleinement les documents statistiques mis à leur disposition par l'OBSTOUR. Ces documents sont sensés donner aux entreprises touristiques des indications utiles sur les mesures à prendre et faciliter les prises de décisions de développement et d'investissement.

Cet objectif pourrait sans doute être atteint si les professionnels du tourisme consultaient les documents statistiques de l'OBSTOUR contenant des données détaillées concernant l'hébergement, la restauration et les agences de voyages.

L'OBSTOUR compte aussi énormément sur une collaboration franche de ces partenaires afin d'améliorer la fiabilité des statistiques produites. Pour cela, il invite ses partenaires qui sont notamment les hôteliers et les agents de voyages à prendre les dispositions idoines afin de se conformer aux prescriptions légales édictées par les autorités en matières de statistiques au Burkina Faso.



Sculpture sur granite de Laongo

Sources du Baromètre : Sondage, Bases de données de l'OBSTOUR et de l'ONTB.

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.